|  |
| --- |
| **Plancher acoustique préfabriqué en poutrelles béton précontraint, entrevous EMX et rupteurs de ponts thermiques, REI30, pour logements collectifs de 2ème famille d’habitation** |

**Descriptif succinct (pour DPGF) :**

Plancher non-isolant KP1 épaisseur 13+4/16+4/20+4 cm avec poutrelles préfabriquées en béton précontraint avec étais LX12, entrevous légers en matériau composite EMX KP1 et rupteurs thermiques périphériques Isorupteurs dB EI30.

**Descriptif Détaillé (pour CCTP) :**

**Lots gros œuvre**

Mise en œuvre d’un plancher acoustique d’une épaisseur suivant portée et charges, constitué de poutrelles béton précontraint, entrevous légers de coffrage simple et rupteurs de ponts thermiques, type plancher LEADER SILENCE REI30 ou similaire.

Le plancher sera constitué de poutrelles en béton précontraint KP1, avec étais, dimensionnées suivant les préconisations du fabricant. Il sera constitué d’entrevous légers de coffrage simple en matériau de synthèse, d’une hauteur coffrante de 13, 16 ou 20 cm, de type Leader EMS et, suivant l’étude thermique, de rupteurs de ponts thermiques en polystyrène de type Isorupteur dB EI30 Transversal et Isorupteur dB EI30 Longitudinal de hauteurs 17, 20 ou 24 cm (PV d’essai feu CSTB n°RS09-13).

La mise en œuvre du plancher se fera conformément à l’Avis Technique CSTB n°3/14-771 et son domaine d’emploi visé.

La mise en œuvre des Isorupteur dB se fera conformément à l’Avis Technique CSTB n°20/11-222 et son domaine d’emploi visé. Une attention particulière doit être apportée à la mise en place des aciers, conformément aux préconisations de pose du fabricant.

La dalle de compression sera en béton de type C25/30, d’épaisseur minimale de 4 cm (suivant Avis Technique CSTB n°3/14-771). Elle sera armée d’un treillis soudé sur toute la surface. Afin d’assurer un traitement optimal du pont thermique périphérique, la dalle de compression, une fois coulée, viendra araser la face supérieure des Isorupteurs dB EI30.

**Lot Cloisons, Doublages, Faux Plafonds**

Le plancher sera habillé en sous face par un plafond réalisé à partir d’une plaque BA 13 standard. La fixation de l’ossature du plafond sera assurée par la mise en œuvre de Suspentes Leader ou similaires. Une bande de laine minérale de 50 cm minimum sera disposée, dans le plénum, sous les rupteurs de ponts thermiques, suivant Avis Technique CSTB n°3+20/16-380.

Suivant les exigences acoustiques visées, une laine minérale généralisée pourra être disposée dans le plénum.

**Lot Carrelage, Faïences, Chapes**

L’isolation phonique entre logements attenants (transmissions directes et latérales des bruits aériens et d’impact) sera assurée soit par la mise en place d’une chape acoustique sous résilient de type ASSOUR CHAPE (ΔL 19 dB minimum) ou similaire en face supérieure de dalle de compression (l’entreprise veillera particulièrement à la bonne mise en place du relevé en périphérie de la dalle avant coulage de la chape) ; soit par la mise en place d’un revêtement de sol souple posé sur le plancher après avoir effectué un ragréage au mortier liquide de la dalle de compression.